

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	10
• présents	7
• votants	8
• absents	3
• exclus	

De la commune de DROISY

Séance du 15 mai 2023 à 20 heures 30

Date de convocation :
04 mai 2023

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :
04 mai 2023

Objet
N° 18/2023
Subventions 2023

M. FORESTIER Jean-Paul

Étaient présents :

MM. FORESTIER Jean-Paul, RACINEUX Régis, CHATANAY Cyril, LAFFIN Carole, REY Pierre-Alain, VICTOR Thibault, FORESTIER Nicolas.

Excusé(e)(s) : VICTOR Émilie, BERNARDI Jérémie, BALDI Olivier.

Pouvoir(s) donné(s) : BALDI Olivier à RACINEUX Régis

Secrétaire de séance :

M. VICTOR Thibault

Monsieur le Maire rappelle qu'au budget primitif 2023, une somme de 5 000 euros a été imputée au compte 65748 : *subv.fonct autres personnes droit privé*, il confirme la répartition qu'il en a été faite ainsi :

- Sépas impossible :	200 euros
- Téléthon :	50 euros
- ADMR :	200 euros
- Graine d'amis :	150 euros
- Les Restaurants du Coeur :	50 euros
- La Droiselanne :	500 euros
- Protection Civile	50 euros
- APE du RPI Desingy-Clermont-Droisy	200 euros
- Association Clin d'Oeil	300 euros
- Service d'Entraide Familiale	50 euros
- Fédération sportive du Val des Usses	30 euros
- Banque alimentaire	50 euros
- Espace Femmes	100 euros
- Association Nature et Terroirs	550 euros
- Association lieut.louveterie Hte-Savoie	50 euros
- La team j'adore c't'ambiance	50 euros
- Opération Nez Rouge	50 euros
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat 74	60 euros
- Handisport	50 euros
- Jeunes sapeurs pompiers de Seyssel	30 euros
- Don du sang Frangy-Musièges	100 euros
- France Alzheimer	50 euros

Envoyé en préfecture le 19/05/2023

Reçu en préfecture le 19/05/2023

Publié le 50 euros

ID : 074-217401074-20230515-18_2023_2-DE

SLOW

- Locomotive

Total subventions

2 970 euros

AINSI FAIT ET DELIBERE les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance :



Fait à DROISY, le 16 mai 2023.



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le : 19/05/2023

Et de sa publication le : 19/05/2023

Extrait conforme au registre des délibérations

Fait à Droisy le : 19/05/2023

Le maire,
Jean-Paul FORESTIER